

AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Catherine, que lors de la séance extraordinaire du 17 décembre 2024, le conseil de la Ville de Sainte-Catherine a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT 918-24

« Règlement décrétant les taxes et compensations pour l'année 2025 »

- Avis de motion : 10 décembre 2024
- Dépôt du projet de règlement : 10 décembre 2024
- Adoption du règlement : 17 décembre 2024.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi, le 1^{er} janvier 2025

Toute personne désirant prendre connaissance du règlement peut le faire en consultant le site Web de la Ville dans la section *Avis publics* ou en faisant une demande aux Services juridiques et greffe, par courriel au greffe@vdsc.ca.

Donné à Sainte-Catherine, ce 18 décembre 2024.



Audrey-Maude Parisien, notaire
Directrice des Services juridiques et greffière